



Schéma
pluriannuel
d'accessibilité
2023 – 2025
Plan annuel 2023

Table des matières

1.	Introduction	1
2.	Schéma pluriannuel	1
3.	Plan annuel	1
4.	Mise à jour	2
5.	Contact	2
6.	Plan annuel 2023	2
6.1	Audits RGAA ou de conformité RGAA	2

1. Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

2. Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité du site du CH de Loches a été publié le : 08/03/2023 et est disponible à la consultation à cette adresse : <https://www.ch-loches.fr/accessibilite.html> .

3. Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2023 associé au schéma pluriannuel 2023-2025.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2023, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

4. Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mise à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Consultation		Date de mise à jour
Version 1.0 (actuelle)	08/03/2023	Version initiale

Tableau 1 : Liste des versions du présent document

5. Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique du CH de Loches : **Arnaud Guéguen**.

6. Plan annuel 2023

6.1 Audits RGAA ou de conformité RGAA

Il s'agit des audits RGAA réalisés en phase de réparations, de conception, d'accompagnement ou de certification :

- Les audits RGAA sont utilisés lors des phases de corrections et d'accompagnement ;
- Les audits de conformité RGAA sont utilisés lors des phases de certification et produisent une déclaration de conformité.

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	Réalisé
Schéma pluriannuel	Mise en place	Version initiale	Mars 2023	Réalisé
Plan pluriannuel 2023	Mise en place	Version initiale	Mars 2023	Réalisé
Organisation	Mise en place	Création d'un espace dédié à l'accessibilité numérique	Mars 2023	Réalisé
Organisation	Mise en place	Création des indicateurs de performance accessibilité numérique	Mars 2023	Réalisé
Conduite de projet	Travaux de mise en conformité	Amélioration de l'accessibilité du site CH de Loches	Mars 2023	Partiellement réalisé – Encore en cours

Tableau 1 : Liste des opérations menées et en cours